

REPONSES AUX QUESTIONS DE M. BERTRAND GILLIARD A PROPOS DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE A LA PATINOIRE DES EAUX-MINERALES ET AUX PAVILLONS DU PARC DES SPORTS,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

A) Réponse à la question concernant la consommation d'électricité et de gaz à la patinoire des Eaux-Minérales

À la page 37 du budget, compte N° 17100.3123.00, nous pouvons lire que le budget de l'électricité de la patinoire s'élève à CHF 110'000.00 et celui du gaz, compte N° 17100.3122.00, s'élève à CHF 63'000.00 et non pas CHF 80'000.00 comme indiqué dans la question.

La consommation moyenne depuis 2008 est d'environ CHF 95'000.00 pour l'électricité et d'environ CHF 60'000.00 pour le gaz. La consommation effective en 2012 a été de CHF 100'160.25 pour l'électricité et de CHF 69'087.55 pour le gaz.

Le budget prévoit de couvrir une consommation équivalente pour l'année 2014. Le tableau ci-dessous résume la situation :

	Moyennes depuis 2008	Compte 2012	Budget 2014
3121 - Eau	7'594.-	6'148.-	7'000.-
3122 - Gaz	60'592.-	69'088.-	63'000.-
3123 - Electricité	95'555.-	100'160.-	110'000.-

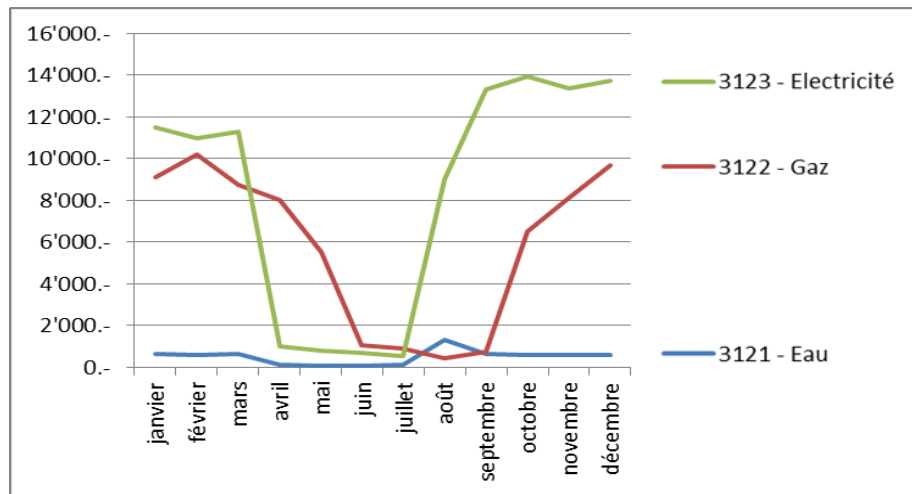
La patinoire est ouverte aux clubs durant 7 mois de l'année, soit de la fin août à la fin mars.

Elle est mise à disposition du public dès le mois d'octobre. La mise en glace est effectuée dès la mi-août.

Pour 2012, les consommations détaillées sont les suivantes :

2012 PATINOIRE □	Coût des énergies consommées				Matières premières consommées		Energies consommées en kilowattheures			Émissions de CO2		
	Total global	3121 - Eau	3122 - Gaz	3123 - Electricité	3121 - Eau	3122 - Gaz	Total global	3122 - Gaz	3123 - Electricité	Total global	3122 - Gaz	3123 - Electricité
	100%	4%	39%	57%			100%	58%	42%	100%	68%	32%
Totaux par colonne	175'395.-	6'148.-	69'088.-	100'160.-	2'658 m3	64'415 m3	1'231'343 kWh	715'064 kWh	516'279 kWh	254 to	172 to	83 to
janvier	21'282.-	672.-	9'104.-	11'505.-	291 m3	8'488 m3	153'533 kWh	94'229 kWh	59'304 kWh	32 to	23 to	9 to
février	21'778.-	621.-	10'182.-	10'975.-	269 m3	9'493 m3	161'953 kWh	105'383 kWh	56'571 kWh	34 to	25 to	9 to
mars	20'696.-	656.-	8'753.-	11'287.-	284 m3	8'161 m3	148'779 kWh	90'599 kWh	58'180 kWh	31 to	22 to	9 to
avril	9'134.-	116.-	8'027.-	991.-	50 m3	7'484 m3	88'191 kWh	83'084 kWh	5'107 kWh	21 to	20 to	1 to
mai	6'427.-	88.-	5'517.-	821.-	38 m3	5'144 m3	61'341 kWh	57'106 kWh	4'234 kWh	14 to	14 to	1 to
juin	1'863.-	96.-	1'087.-	680.-	42 m3	1'013 m3	14'756 kWh	11'250 kWh	3'507 kWh	3 to	3 to	1 to
juillet	1'546.-	121.-	904.-	522.-	52 m3	843 m3	12'045 kWh	9'354 kWh	2'690 kWh	3 to	2 to	0 to
août	10'802.-	1'332.-	451.-	9'019.-	576 m3	421 m3	51'160 kWh	4'672 kWh	46'489 kWh	9 to	1 to	7 to
septembre	14'713.-	627.-	764.-	13'322.-	271 m3	712 m3	76'573 kWh	7'905 kWh	68'668 kWh	13 to	2 to	11 to
octobre	21'012.-	594.-	6'492.-	13'926.-	257 m3	6'053 m3	138'977 kWh	67'196 kWh	71'780 kWh	28 to	16 to	11 to
novembre	22'110.-	608.-	8'125.-	13'376.-	263 m3	7'576 m3	153'048 kWh	84'099 kWh	68'950 kWh	31 to	20 to	11 to
décembre	24'031.-	616.-	9'680.-	13'735.-	266 m3	9'025 m3	170'986 kWh	100'187 kWh	70'799 kWh	35 to	24 to	11 to

Voici les mêmes données sous la forme de graphique :



Le gaz est utilisé pour chauffer les locaux habitables de la patinoire (vestiaires, curling, bureau, caisse, etc.). L'électricité est utilisée pour l'éclairage, la compression de l'ammoniac pour la production de la glace de la patinoire et du curling, la recharge des accumulateurs de la surfaceuse, la circulation des fluides, etc. Grosso modo, le coût global des énergies consommées par la patinoire en activité incluant la halle du curling avoisine les CHF 20'000.00 par mois.

Il est à noter que les installations techniques de la patinoire des Eaux-Minérales doivent être rénovées. La modernisation des installations techniques devrait permettre en principe des économies d'énergie et donc réduire les coûts de fonctionnement.

La Municipalité prévoit de déposer une demande de crédit d'étude préliminaire pour explorer les voies qui permettront d'atteindre cet objectif.

B) Réponse à la question concernant la consommation d'électricité aux Pavillons du Parc des Sports

Les Pavillons du Parc des Sports sont une construction provisoire rachetée à La Poste en 1985 à l'issue des travaux de rénovation de son immeuble de la rue des Charpentiers. Ce rachat a permis de reloger le personnel de l'administration morgienne pendant les précédents travaux de rénovation de l'Hôtel-de-Ville de 1985. De construction légère en bois, ces bâtiments sont chauffés à l'électricité et ne sont que faiblement isolés. Au vu de l'âge et de la conception de cette construction, une amélioration de l'enveloppe n'est guère envisageable et engendrerait des coûts disproportionnés.

La Ville de Morges met à disposition les différents locaux partagés avec le Théâtre Trois P'tits Tours (TPT), l'Académie des arts martiaux ainsi qu'un local pour les Samaritains. Elle prend en charge l'intégralité des frais énergétiques de l'immeuble.

Après vérification, tenant compte d'une erreur de coefficient de comptage de 3 au lieu de 1 de la part de la Romande Energie SA, la consommation d'électricité pour l'ensemble du pavillon provisoire du Parc des sports en 2012 est en fait de d'environ CHF 23'000.00 (CHF 32'400.00 - CHF 9'400.00). La Romande Energie SA nous a annoncé ce problème de taxation en septembre 2013.

Pour une surface chauffée de 647 m², cela équivaut à un indice de consommation de 124 kWh/m²/année pour 80'500 kWh.

Les éclairages des terrains et les installations du Parc des Sports ont par ailleurs consommés pour leur part CHF 11'031.80 d'électricité en 2012 (cf. compte N° 17200.3123.00, page 58, Direction IEEP).

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de ces réponses.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 janvier 2014.

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 5 février 2014